



Pêche Responsable

Définition

Le référentiel « Pêche Responsable » est une démarche globale de gestion qui vise, au-delà de la réglementation à respecter 4 grands principes :

- ⇒ Une bonne gestion de la ressource ;
- ⇒ Une pêche respectueuse de l'environnement ;
- ⇒ Des règles d'hygiène et de traçabilité garantissant la qualité des produits ;
- ⇒ De bonnes conditions de travail et de sécurité à bord.

Quelle prise en compte des déchets ?

7 exigences prennent en compte la gestion des déchets. Tous les types de déchets sont concernés : les déchets ménagers, les déchets liés à l'activité en mer, les déchets dangereux (hydrocarbures, huiles de vidange...). Les équipages sont sensibilisés à l'environnement et ont amélioré leurs pratiques.

Témoignages :

Jean-François Huglo, président de la Fédération des Pêcheurs Hauturiers et directeur d'Albacore

« Grâce au label « Pêche Responsable », les marins trient les déchets afin de les évacuer au mieux de retour au port. »

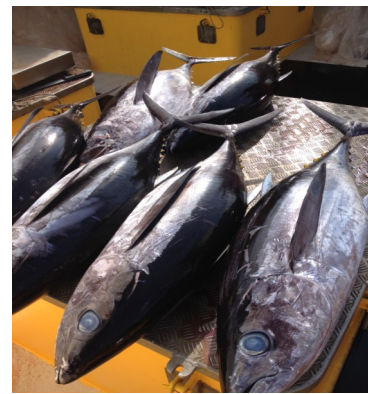


Florent Pithon, directeur de Navimon

« Nous avons mis en place des collecteurs spécifiques pour les déchets dangereux et une entreprise spécialisée les récupère quand nous arrivons à quai. »

Mario Lopez, directeur de Pescana

« Ce label « Pêche Responsable » sensibilise et valorise nos marins à leur métier et également au respect de leur environnement. »



Quelques chiffres :

La Fédération des Pêcheurs Hauturiers a été créée en 2007 et regroupe toute la filière de la pêche hauturière.

Les 5 armements pêchent environ **2700t** de poissons par an.

3 armateurs sont aujourd'hui certifiés.

La certification

Le respect des engagements liés à la « Pêche Responsable » est contrôlé par un organisme certificateur indépendant : AFNOR Pacific.



**Fédération des Pêcheurs Hauturiers
de Nouvelle Calédonie**

